

**BULLETIN MUNICIPAL DE
CHANCE
n°1 / juin 2014**



Edito par Jean Lebouc : Premier Bulletin Municipal

Chers Concitoyennes, Concitoyens,

Pour la 4^{ème} fois, les Chancéennes et les Chancéens m'ont accordé leur confiance pour conduire notre commune en qualité de Maire.

Avant toute autre chose, je tenais à vous remercier chaleureusement. Vous pouvez compter sur mon implication pleine et entière aux côtés de notre équipe municipale pour mener à bien les nouveaux projets de la Commune.

Afin de mieux vous informer, un bulletin municipal est créé à Chancé. Il paraîtra 3 fois par an. De plus vous aurez toujours la possibilité de consulter le site de la mairie :
<http://www.commune-chance-35.fr>

Une nouvelle équipe municipale, où chaque conseiller a un domaine de responsabilité et sera à votre écoute pendant ces 6 années. N'hésitez pas à les contacter, à venir les rencontrer ou à déposer vos suggestions dans la boîte à idées (boîte aux lettres de la Mairie).

"Mieux vivre à Chancé" je le souhaite à chacun d'entre vous et pour cela je vais m'attacher à l'amélioration de la vie dans notre commune.

Ce début d'année sera mouvementé avec des difficultés de circulation, des contraintes qui permettront d'améliorer l'accès à Chancé, un renouvellement du réseau d'eau et un bourg sans fil. Ce sont aussi des points d'eau incendie, un aménagement parking et un accès sécurisé piétonnier au cimetière.

De nombreux travaux dont je vous tiendrai informé de leur avancée...

Pour le développement de Chancé : finalisation du lotissement de la Fontaine qui va permettre d'accueillir de nouveaux Chancéens. Nous pourrons aussi, dans quelques mois, nous retrouver au nouveau point lecture dans la salle communale de l'ancienne école que nous venons d'acquérir.

Aujourd'hui vous lisez le 1^{er} bulletin municipal, je souhaite qu'il corresponde à vos attentes. Donc n'hésitez pas à faire parvenir à l'équipe municipale vos remarques et suggestions.

Bonne lecture ...



La nouvelle équipe municipale



Michel Riou, 1er adjoint,

06.83.24.64.54

Appels d'offres, Finances et travaux,
Assainissement, Syndicat départe-
mental Energie.



Mr Jean Lebouc,

Maire

06.27.22.09.76



Nicole Bigouret, 2 ème adjointe,

06.02.25.45.48

Appels d'offres, Finances et travaux, Médi-
athèque, Culture, tourisme et communication,
Simade 35



Alain Hervagault

02.99.00.03.25

Cimetière, CCAS,
SMICTOM 35



Renée Fougères

02.99.49.03.53

Médiathèque, Culture, tourisme
et communication, CCAS, Office
de tourisme de Châteaugiron



Ludovic Croyal

06.75.80.95.57

Voirie et chemins, Trans-
port scolaire, Syndicat
intercommunal du bassin
versant de la Seiche.



Sébastien Marion

02.99.00.03.85

Voirie et chemins, Assainis-
sment, Syndicat intercom-
munal des eaux de Château-
bourg,



Karine Duchene

06.88.45.36.26

Enfance et affaires scolaires,
CCAS, Communication



Emmanuel Renault

06.87.72.71.04

Cimetière, Syndicat intercom-
munal des eaux de Château-
bourg



François Chaumette

02.99.00.06.58

Transport scolaire et
numérique



Florence Rivrie

09.67.41.00.21

Appel d'offres, Enfance et af-
faires scolaires, CCAS, SI-
MADE 35, communication

Aménagement du bourg : les travaux 2014

Travaux en cours depuis le printemps : renouvellement de toutes les canalisations d'eau du bourg. Ces canalisations avaient 40 ans, les nouvelles, au diamètre plus important, nous permettent de faire installer une borne-incendie en face de l'église. Le coût des travaux de 168 000 euros a été entièrement pris en charge par le syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg. Le remplacement sera terminé fin juin.

La 1ère tranche d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques va débiter. Elle s'étend du cimetière à la place de l'église. Ces travaux seront complétés par le sablage de la place de l'église et le marquage au sol du parking. C'est la 1ère étape vers un village sans fil. Le coût de cette 1ère tranche : 177 000 euros (subvention de 100 000 euros).



Pour l'aménagement du bourg, d'autres travaux sont prévus : cimetière, parking, sécurisation de l'entrée du bourg, chemin piétonnier jusqu'au cimetière, aménagement du point d'eau (point incendie- pêche- ...). La fin des travaux est prévue en nov./déc 2014. Coût des travaux 220 000 euros, subvention de 66 000 euros. Ces travaux vont débiter après révision par la nouvelle équipe municipale.

Pour la commémoration du 11 novembre prochain, une stèle, dédiée aux Chancéens morts pour la France, sera installée sur la place de l'église. Ce monument aux morts remplacera la plaque se trouvant à l'intérieur de l'église. Une partie du financement (4 200 euros) est un don de l'ancien comité des palets de Chancé.

Début 2015 commenceront les travaux de notre 1er bâtiment communal. La commune a acheté en avril 2014 l'ancienne école, à l'entrée du bourg, pour un montant de 240 000 euros (subventionnés par la Communauté de Communes à hauteur de 112 000 euros et par le conseil général pour 30 000 euros).



Ce bâtiment communal permettra d'y installer notre point lecture, d'accueillir de jeunes enfants, d'être un lieu d'animation et de convivialité pour les associations. Le préau servira à stocker le matériel technique de la commune. Suite des travaux dans votre prochain bulletin municipal...

Le Lotissement de La Fontaine



A ce jour, 11 terrains sur 14 sont réservés. 6 permis de construire ont été acceptés et 2 sont en cours.

Trois parcelles restent à vendre : 1 (lot n°7) de 637m², 1 (lot n°10) de 834 m² et 1 (lot n°9) de 947m². N'hésitez pas à en parler autour de vous .



Pour toute information nous sommes à votre disposition.

Les premiers propriétaires ont emménagé depuis quelques jours, nous leur souhaitons la bienvenue.

Etat Civil

Naissance :

Mlle Emma Bourniche Le Couviour née le 20 avril 2014

Décès :

Mr René Colleu décédé le 16 avril 2014 à l'âge de 75 ans

Infos
Pratiques

Horaires de la mairie de Chance

les lundi , mercredi et jeudi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Téléphone de la mairie de Chancé

Tél : 02 99 00 05 38

mairie.chance@wanadoo.fr

Nouveau Service pour les Chancéens

Permanence Administrative au Point Lecture.

Pour vous aider dans vos démarches et vous orienter
vers les bons organismes

Permanence le dernier samedi du mois de 10h à 12h
Démarrage en septembre 2014



Le Point Lecture (situé à la Mairie)

Le point lecture est ouvert à Tous, les mercredis et les samedis de
10h à 12h.



*Le premier mercredi de chaque mois, animation lecture pour les
enfants de moins de 6 ans.*

*Pour la rentrée scolaire de 2014, donnez nous vos préférences pour
les jours et heures d'ouverture et d'animation sur :*

pointlecture-chance@outlook.fr

Concours Photos

*Nous organisons un concours photos ouvert à tous les habitants de
la commune de Chancé. Les meilleures seront récompensées. Vos
photos doivent être déposées au point lecture pour le 12 juin 2014
avec légendes. La remise des prix aura lieu le 21 juin autour d'un
pot de l'amitié.*

Transports scolaires probables pour la rentrée scolaire 2014

Ecoles maternelles et primaires de Domagné :

- mairie de Chancé : D 8h43, A 16h45

Collèges de Chateaubourg :

- La métairie de Changé: D 7h46, A 17h29 (13h14 le mercredi)

- mairie de Chancé : D 7h55, A 17h20 (13h05 le mercredi)

Collèges de Chateaugiron : (à titre exceptionnel et onéreux)

- Préville : D 7h46, A 17h29 (13h15 le mercredi)

- Le Ballon : D 7h47, A 17h27 (13h13 le mercredi)

Lycées de Vitré :

- Le ballon : D 7h40, A 17h40 et 18h35 (13h15 le mercredi)

- mairie de Chancé : D 7h42, A 17h38 et 18h33 (13h13 le
mercredi)

- La Gaudinais : D 7h44, A 17h36 et 18h30 (13h10 le mercredi)

D = Départ

A = Arrivée

Contactez François Chaumette

pour de plus amples renseignements Tél : 02 99 00 06 58

Evénements organisés par le Comité des Fêtes (Président : Mr Didier Gourdon)

Concours "Mains Vertes "

*Pour impliquer les habitants de la
commune et valoriser leurs jardins.*

*Inscriptions auprès de la Mairie
jusqu'au 30 juin.*

*Un Jury passera le 12 Juillet avec
des récompenses.*



Vide Grenier le 3 Août 2014

Pour plus d'infos Pratiques
Site internet de Chancé:
<http://www.commune-chance-35.fr>